



Date de mise à jour : 09/09/2013

MASSE D'EAU SOUTERRAINE FRB1G018

Grès du Lias inférieur d'Hettange Luxembourg

Les aspects méthodologiques ayant permis d'établir la caractérisation de cette masse d'eau sont décrits dans le document "Méthodes et procédures, Aspects communs aux districts du Rhin et de la Meuse".

1. IDENTIFICATION ET LOCALISATION GEOGRAPHIQUE (cf. carte de situation en annexe 1)

(Ancien code : 2018)

Type de masse d'eau souterraine : Dominante sédimentaire non alluviale

Superficie de l'aire d'extension (km2) :

totale	à l'affleurement	sous couverture
1624	214	1410

Seule la partie captive faisant actuellement l'objet d'un usage ou d'une possibilité d'usage a été prise en compte. On considère la surface pour laquelle la salinité est inférieure à 1g/l de résidu sec.

Départements et régions concernés :

N° département	Département	Région
57	Moselle	Lorraine
54	Meurthe et Moselle	Lorraine
55	Meuse	Lorraine
8	Ardennes	Champagne-Ardenne

District gestionnaire : Meuse

Trans-districts : Surface dans le district (km2) :
 Surface hors district (km2) : District hors rattachement : **Rhin**

Trans-Frontières : Etat(s) membre(s) **Luxembourg, Belgique**

Caractéristiques principales de la masse d'eau souterraine *Libre et captif associées majoritairement captif*

Caractéristique secondaires de la masse d'eau souterraines : **Karst** **Frange littorale avec risque d'intrusion saline** **Regroupement d'entités disjointes**

Limites géographiques de la masse d'eau

Cette masse d'eau est constituée par la partie française du système aquifère des Grès du Lias inférieur d'Hettange Luxembourg (code bdrhf v1 208) s'étendant d'Est en Ouest d'HETTANGE à CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, sur la bordure Nord de la Lorraine, au Luxembourg et en Belgique. Sa superficie à l'affleurement couvre 1080 km2 (dont environ 1/4 en France), sous forme d'un plateau plus ou moins vallonné. On peut subdiviser cet ensemble en plusieurs sous systèmes :

- Grès du Lias inférieur d'Hettange (code 208a), constituant en affleurement un secteur d'extension limitée (10 km2) car limité à l'Est par la faille d'HETTANGE-GRANDE.
- Grès du Lias inférieur du Luxembourg (code 208b), prenant une grande extension vers l'Est jusqu'à CARIGNAN, à cheval sur la frontière (superficie de 222 km2).
- Buttes témoins de grès du Lias inférieur (code 208t), comme celle observée à l'Est de SEDAN (2 km2).
- Grès du Lias inférieur sous couverture (code 208x), s'étendant principalement en France sur environ 3800 km2 et plongeant rapidement en profondeur sous le bassin parisien, en se biseautant.

Lien avec les zones protégées (cf. détails en annexe 2 le cas échéant)

2. DESCRIPTION - CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES

2.1. DESCRIPTION DU SOUS-SOL

2.1.1. Description de la zone saturée

2.1.1.1 Caractéristiques géologiques et géométriques des réservoirs souterrains

Le substratum de l'aquifère est constitué soit par le socle dévonien (code 505) dans les Ardennes, soit par les Argiles de Levallois qui forment le toit de l'aquifère des Grès rhétiens (code 209). Ce substratum s'enfoncé progressivement vers le Sud. Le toit est formé par un complexe de calcaires argileux ou d'argiles peu perméables du Sinémurien (qui peut atteindre 100 m).

Ce système est morcelé par des failles d'importance régionale de direction Nord-Est / Sud-Ouest : failles de MERCY-AUDUN LE TICHE et d'AUDUN LE ROMAN, failles de KOENIGSMACKER et d'HETTANGE-GRANDE.

L'épaisseur des grès de l'Hettangien augmente rapidement du Sud-Est (27 à 60 m dans la région de THIONVILLE, 10 m dans le fossé d'effondrement) vers le Nord-Ouest où ils dépassent régulièrement les 80 mètres (94 m à SERROUVILLE, 80 m à LONGWY, 100 m au Luxembourg). Ils sont constitués d'alternances de marnes, calcaires argileux ou sableux et de grès.

2.1.1.2 Caractéristiques hydrodynamiques des limites de la masse d'eau

2.1.2. Description des écoulements

2.1.2.1. Recharges naturelles, aires d'alimentation et exutoires

Aire d'alimentation, exutoires, directions et/ou sens d'écoulement, modalité de recharge naturelle :

Dans le secteur mosellan, la zone d'alimentation de l'aquifère des Grès du Lias inférieur se situe au Luxembourg et partiellement en France. La région de LONGWY dépend d'affleurements plus étendus, situés plus au Nord en Belgique (pays d'ARLON) et au Luxembourg. Les eaux souterraines se dirigent vers les affleurements d'HETTANGE (côté Sud-Est) et vers les affluents de la Chiers et de la Meuse en rive droite (côté Sud-Ouest).

La faille d'HETTANGE forme un écran imperméable et sépare deux secteurs distincts :

- à l'Est de cette faille, dans le fossé de THIONVILLE, une nappe captive, confinée et minéralisée,
- à l'Ouest, l'écoulement se fait du Luxembourg vers le Sud, avec toutefois quelques modifications locales induites par certains accidents tectoniques, et débordements sur la faille. Plus à l'Ouest (région de LONGWY), peu de données sont disponibles. Dans la partie captive, la zone aquifère perméable est très limitée dans le secteur de CHARLEVILLE-SEDAN, peut-être plus étendue vers MONTMÉDY-LONGWY.

type de recharge Recharge pluviale Recharge pertes des cours d'eau Recharge Drainance

Recharge annuelle moyenne (mm) sur la période 1971-2000 (partie libre)

227

2.1.2.2. Etat(s) hydraulique(s) et types d'écoulement(s)

Les perméabilités varient en fonction de la nature lithologique du réservoir, mais surtout en fonction de sa position structurale. Ainsi, à l'affleurement, les valeurs mesurées oscillent entre 1,5 et 2 10^{-5} m/s. Sous plus de 300 m de sédiments, dans la région de LONGWY, cette perméabilité se limite à 8. 10^{-7} m/s. Plus généralement, elles varient entre 10^{-6} et 10^{-7} m/s, exceptionnellement 7,5 10^{-5} m/s (PUTTELANGUE-LES-THIONVILLE). La transmissivité, par suite de la variation de l'épaisseur, oscille entre 1,2 10^{-4} m²/s (à Longwy, Thionville et Hettange) et 2 10^{-3} m²/s (à Puttelange-les-Thionville).

Type d'écoulement prépondérant : poreux

2.1.2.2. La piézométrie

carte non disponible

2.1.2.4. Paramètres hydrodynamiques et estimation des vitesses de propagation des polluants

2.1.3. Description de la zone non-saturée du sous-sol

Au niveau des Grès du Lias inférieur (code 208a, b et t), l'aquifère est assez vulnérable. Les principaux affleurements sont toutefois couverts de forêts. Ce type d'occupation des sols limite toute pollution diffuse ou localisée.

A l'Ouest, la nappe contenue dans ces grès est en relation hydraulique avec les alluvions de la Meuse (code 304) dans la boucle d'Iges (Ouest de SEDAN) et sous CHARLEVILLE-MÉZIÈRES. L'aquifère est de puissance limitée dans ce secteur, et la Meuse en tronçonne les affleurements.

En zone captive, le gisement est protégé par des marno-calcaires liasiques du Sinémurien. De ce fait, le sous-système 208x peut être considéré comme peu vulnérable.

2. 2. DESCRIPTION DU SOL

Données non synthétisées

2.3. CONNECTION AVEC LES EAUX DE SURFACE ET LES ECOSYSTEMES TERRESTRES ASSOCIE

Eaux de surface dynamiquement liées (cf. annexe 3 le cas échéant)

Ecosystèmes terrestres dynamiquement liés (cf. annexe 4 le cas échéant)

2.4. ETAT DES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES

3. PRESSIONS

3.1. OCCUPATION GENERALE DU SOL (cf. carte en annexe 5)

L'occupation générale du sol est exprimée en % de la superficie de la zone affleurante de la masse d'eau (superficie tronquée à la partie administrative du bassin Rhin-Meuse car les données ne sont pas disponibles en dehors). Les principaux types d'occupation du sol ont été calculés d'après les informations de la base de données européennes Corine Land Cover.

Surfaces (d'après Corine Land Cover 2006) en % de la surface totale

Occupation urbaine « Territoires artificialisés »	Occupation agricole	Occupation forestière « Forêts et milieux semi-naturels »	Occupation autre « zones humides » et « surfaces en eau »
9%	59%	32%	0%

3.2. POLLUTIONS DIFFUSES

3.2.1. Agriculture

3.2.1.1 AZOTE

Détail de l'occupation du sol par type de culture (RA2010) (ha)

(Recensement agricole, basé sur les communes, données non disponibles pour certaines masses d'eau à la géométrie particulière de type alluvionnaire pour lesquelles aucune commune n'est rattachée entièrement)

Superficie agricole	32296
Superficie en terres labourables	12855
Superficie en cultures permanentes	10
Superficie toujours en herbe	13694

Evolution tendancielle Les données d'évolution tendancielle ont été traitées au niveau du district Meuse auquel appartient cette masse d'eau. Depuis 1979, les terres labourables ne cessent de prendre du terrain sur les Surfaces toujours en herbe (STH). Ainsi, la te 1979, qui affichait une prédominance de la surface toujours en herbe, n'est plus valable en 2010 puisque pour la première fois les terres labourables sont majoritaires avec 53 % de la SAU du district. D'un point de vue géographique, ce recul des surfaces toujours en herbe est essentiellement marqué dans le centre du district, les vallées des Vosges et des Ardennes se prêtant plus à des prairies que des cultures agricoles.

Evaluation des surplus de nitrate agricole : SURPLUS (kg N/ha)	22
Elevage : Nb UGBN	6 000

Impact sur les eaux souterraines (cf. § 5.2 sur le risque)

3.2.1.2 PESTICIDES

Pour les eaux souterraines, les pollutions causées par les substances actives de pesticides sont surtout liées à des molécules actuellement interdites comme l'atrazine, très persistante, ou ses métabolites.

Dans le cas de molécules plus récentes, les problèmes de qualité sont locaux et non généralisés sur le bassin.

Impact sur les eaux souterraines (cf. § 5.2 sur le risque)

3.2.2. Population non raccordée

Pas d'impact

3.2.3. Zones urbanisées

Pas d'impact

3.2.4. Autre pollution diffuse

Pas d'impact

3.3. POLLUTIONS PONCTUELLES

3.3.1. Sites contaminés

Liste des sites BASOL (cf. annexe 6)

3.3.2. Installations de stockage de déchets

Liste des installations de stockage de déchets dangereux et non dangereux (cf. annexe 7)

3.3.3. Industrie pétrolière

Sans objet

3.3.4. Eaux de mines

Sans objet

3.3.5. Rejet au sol

Infiltration en sortie de STEP

3.3.6. Autre pollution ponctuelle

Aucune autre pression n'est à l'origine d'un risque de non atteinte des objectifs environnementaux.

3.4. PRELEVEMENTS

	AEP	Irrigation	Industrie	Refroidissement conduisant à une restitution > 99%	Refroidissement de centrales nucléaires ou thermiques	TOTAL	Evolution 2008-2011
Volumes (m3/an)	3 402 655,00		199 037,00			3 601 692,00	-3%
dont issus de captages>2000m3 /jour	0,00			0,00			
Nombre de Captages	56				7		
dont >2000m3/jour	0				0		
Qualification de la pression de prélèvement				Faible			
Pression significative				Non			

3.5. RECHARGE ARTIFICIELLE

Pratique de la recharge artificielle :

Non

3.6. INTRUSION SALINE

3.7. AUTRES PRESSIONS

3.8. ETAT DES CONNAISSANCES SUR LES PRESSIONS

4. ETAT DE LA RESSOURCE

4.1. RESEAUX DE SURVEILLANCE QUANTITATIF ET CHIMIQUE (cf. carte en annexe 1)

La liste des points de surveillance et les fiches descriptives de l'ensemble des réseaux de surveillance de la masse d'eau sont disponibles sur le site ADES (<http://www.ades.eaufrance.fr/>).

On y retrouvera notamment les éléments de l'arrêté du préfet coordonateur de bassin en date du 24 février 2011 qui décline les obligations réglementaires de surveillance.

Réseau connaissance qualité

On distingue :

- Un contrôle de surveillance (RCS), (196 stations sur les districts Rhin et Meuse), qui a un objectif de connaissance patrimoniale. Il correspond à une analyse « complète » tous les 6 ans sur toutes les masses d'eau, complétée par au moins une analyse par an d'une liste minimale de paramètres.
- Un contrôle opérationnel (RCO), (98 stations sur les districts Rhin et Meuse dont 30 communes avec le RCS) qui a pour principal objectif de suivre la tendance d'évolution des paramètres responsables du Risque de Non Atteinte des Objectifs Environnementaux (RNAOE) pour chaque masse d'eau. Il peut également être utilisé pour évaluer l'efficacité des programmes de mesures mis en place pour restaurer le bon état d'une masse d'eau ou pour inverser une tendance à la hausse des concentrations de polluants.

Nombre de points nécessaires pour respecter les densités minimales pour le contrôle de surveillance défini dans l'arrêté du 25/01/2010 4

Nombre de points de points effectif 5

Réseau connaissance quantité

Le réseau de surveillance de l'état quantitatif a pour objectif de mesurer le niveau des nappes ou le débit des sources, afin de fournir une estimation fiable de l'état quantitatif globale de toutes les masses d'eau ou groupes de masses d'eau souterraine du bassin. Sur les districts Rhin et Meuse, il est constitué de 83 points de surveillance du niveau des nappes, dont 2 sources et une station hydrométrique qui représente plusieurs masses d'eau de type imperméable localement aquifère.

Nombre de points nécessaires pour respecter les densités minimales pour le contrôle de surveillance défini dans l'arrêté du 25/01/2010 1

Nombre de points de points effectif 2

4.2. ETAT QUANTITATIF

Test	Test pertinent	Résultat du test	Niveau de confiance associé
Balance prélèvements/ressources	Oui	Bon	Faible
Eau de surface	Non		
Ecosystème terrestre dépendant	Non		
Invasion salée ou outre	Non		

Si la partie libre ne représente que 234 km² à l'affleurement coté français. Elle s'étend sur 3800 km² sur sa partie captive. Cet aquifère est faiblement exploité en France et constitue une ressource potentielle importante.

Etat quantitatif bon

Niveau de confiance de l'évaluation faible

4.3. ETAT CHIMIQUE

4.3.1. Fond hydrochimique naturel

Lorsque les grès sont affleurants, les eaux souterraines, douces (résidu sec de 400 mg/l), présentent un faciès typiquement bicarbonaté calcique. Ce faciès est conservé dans la région de LONGWY. Il en est de même à l'Ouest d'HETTANGE. Plus en profondeur et en s'éloignant des affleurements, la minéralisation s'accroît, avec notamment des teneurs en fer dépassant le mg/l. Le fossé de THIONVILLE, de par sa configuration structurale, contient des eaux très minéralisées. Des dépassements des concentrations maximales admissibles en sulfates, chlorures et en fer et en manganèse sont ici observés.

4.3.2. Caractéristiques hydrochimiques. Situation actuelle et évolution tendancielle

L'annexe 8 contient plusieurs cartes qui représentent l'état et ou la pression pour les paramètres nitrates et pesticides selon les éléments de méthode détaillés dans le document "Méthodes et procédures Aspects communs aux districts du Rhin et de la Meuse".

Nitrates

Sans objet

Phytosanitaires

Sans objet

Chlorures et sulfates

Sans objet

Autres polluants

Sans objet

4.3.3. Evaluation de l'état chimique

Etat chimique bon

Niveau de confiance de l'évaluation bon

Cf. § 2.1.4 du document "Méthodes et procédures, Aspects communs aux districts du Rhin et de la Meuse".

Polluants cause de la dégradation

4.3.4. Tendances

Cette masse d'eau ne présente pas de tendance à la hausse significative et durable conformément à la méthodologie décrite dans le §2.2 du document "Méthodes et procédures".

4.4. NIVEAU DES CONNAISSANCES SUR L'ETAT DES EAUX SOUTERRAINES

5. RISQUE DE NON ATTEINTE DU BON ETAT

5.1 EVALUATION DU RISQUE QUANTITATIF

Risque quantitatif Non

5.2 EVALUATION DU RISQUE QUALITATIF

Paramètre	Risque	Commentaire
Nitrates	Non	
Phytosanitaires	Non	
Solvants chlorés	Non	
Chlorures	Non	
Sulfates	Non	
Ammonium	Non	
Autres polluants	Non	

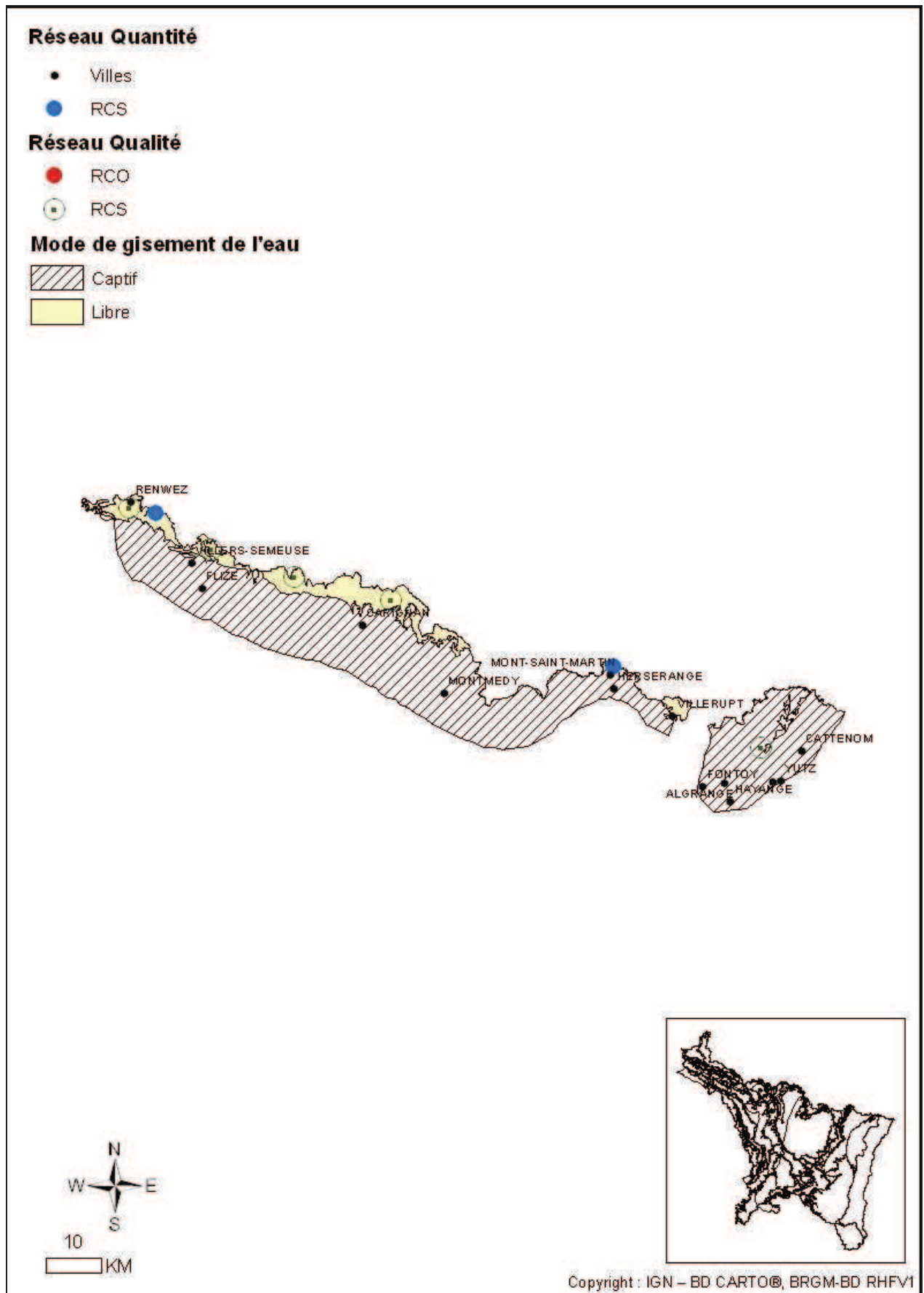
6. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Agence de l'eau Rhin-Meuse, 2002. Atlas hydrogéologique du bassin Rhin-Meuse.

Annexe 1

Carte de situation et Réseaux de surveillance

FRB1G018



Annexe 2 Lien avec les zones protégées

Zones Natura 2000 au sein de la masse d'eau

* HABITATS

Aucune Donnée

* OISEAUX

CODE	Nom	Lien fonctionnel (0 : non, 1 : oui)
FR211	Confluence des vallées de la Meuse et de la Chiers	0
FR211	Plateau ardennais	0
FR211	Plateau ardennais	0

Zones de prélèvements AEP>10m3/j ou desservant plus de 50 personnes

CODE BSS	Nom du captage	Commune - INSEE	Débit moyen/jour - m3/j
00684X0003/F	PUITS DE CLIRON	8125	60
00684X0025/PAEP	PUITS - FONTAINE DU NIBAY	8457	524
00684X0051/F-AEP	GRAND ROBERTVAL (FORAGE)	8022	35
00691X0034/SAEP	QUARTIERS ROYAUX - SOURCE	8003	100
00692X0056/SAEP	SOURCE DES TROIS FONTAINES	8199	287
00696X0001/P1	PUITS DES HAUTS DE BEYCORS	8385	200
00696X0044/P2	LA VERTE VOIE ANCIEN PUIT	8385	330
00696X0045/SAEP	SOURCE ROBIN DES LOUPS	8483	60
00696X0046/SAEP	SOURCE - BOIS DE VILLE	8483	110
00696X0060/PAEP2	PUITS N°2 STATION DE POMPAGE	8488	140
00696X0126/F2	LA VERTE VOIE NOUVEAU FORAGE	8385	220
00696X0153/SAEP	FONTAINE ROBIN DES LOUPS	8483	45
00698X0025/SAEP	SOURCE PRAGNOU /FOND DE HAYBES	8191	70
00698X0027/SAEP	SOURCE BRAGGARD/FOND DE HAYBES	8191	210
00698X0058/SAEP	SOURCE BOIS DES DAMES	8191	250
00698X0059/SAEP	SCE DE L'ETANG/ FOND DE HAYBES	8191	200
00705X0007/SAEP	LA JONQUETTE - SOURCE	8145	375
00705X0009/SAEP	FONTAINE DU SOURD - SOURCE	8343	220
00706X0005/SAEP	SOURCE DE FRONCEAU	8289	120
00882X0002/FAEP	LA CORE FORAGE	8281	270

00883X0003/SAEP	SOURCE LA COULEUVRE	8501	40
00883X0006/SAEP	FONTAINE AUX PIERRES - SCE	8138	700
00883X0012/SAEP	SOURCE DU BANEL	8281	105
00883X0032/PAEP	LA COQUETTE - PUIITS	8029	20
00883X0046/SAEP2	LA NOUE DES PLANES SOURCE	8281	700
00884X1020/PAEP	PUIITS DE LA NOUE DU LAVOIR	8223	60
00887X1016/FAEP	LA MARY FORAGE	8421	130
00888X0003/F	FORAGE DE THONNE LE THIL	55509	53
00891X0001/HY	LE GROSEILLIER	55077	32
01132X0020/F3	PUIITS SAINT ERNEST	54580	461
01132X0064/SCE	SOURCE SPRETT	57565	120
01132X0070/F1	PUIITS DU MONUMENT	54580	959
01132X0072/F2	PUIITS 417	54580	131
01132X0168/F4	PUIITS VALLES	54580	125
01141X0006/F	FORAGE 1	57323	762
01141X0015/F	FORAGE 2 BIS	57323	136
01141X0016/F	FORAGE COMMUNAL	57764	150
01141X0023/F3	FORAGE 3	57323	422
01141X0027/F2	FORAGE SYNDICAL	57600	289
01142X0153/F	FORAGE DE ESING	57588	700

Zones vulnérables "nitrates" (art 2011-75)

Existence d'une telle zone au sein de la masse d'eau	CODE DE LA ZONE
oui	FRB101
oui	FRC01

Annexe 3 Eaux de surface dynamiquement liées

Liste des masses d'eau cours d'eau dynamiquement liées avec la masse d'eau souterraine :

- perte : les échanges se font majoritairement de la masse d'eau de surface vers la masse d'eau souterraine ;
- apport : les échanges se font majoritairement de la masse d'eau souterraine vers la masse d'eau de surface ;
- stagnation : les échanges sont réguliers.

FRB1R554	B1R554	stagnation
FRB1R562	MARCHE	stagnation
FRB1R564	B1R564	stagnation
FRB1R566	RUISSEAU DE POURU	stagnation
FRB1R567	RUISSEAU DE MAGNE	stagnation
FRB1R568	RULE	stagnation
FRB1R569	RUISSEAU DE LA GIVONNE	stagnation
FRB1R581	SORMONNE 2	stagnation

FRB1R723	B1R723	stagnation
FRCR715	ALZETTE	stagnation

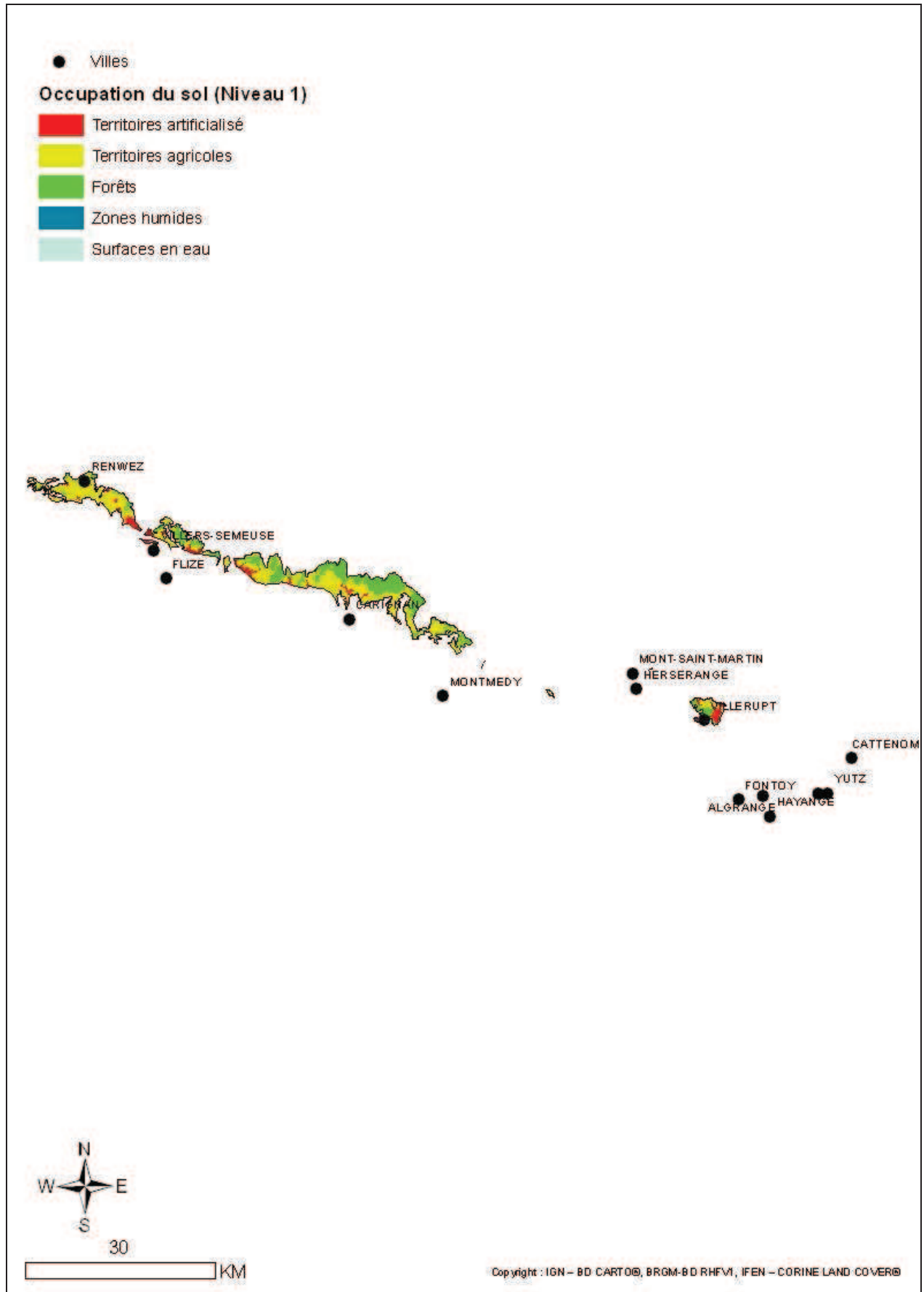
Annexe 4

Ecosystèmes terrestres dynamiquement liés

08_AQUA_0012	BALLASTIERES DE DONCHERY	Inventaire ZNIEFF	fort
08_AQUA_0025	MARAIS, PRAIRIES HYGROPHILES ET MESOHYGROPHILES DU SECTEUR DE GRENELLE À VIVIER-AU-COURT	Inventaire ZNIEFF	moyen
08_AQUA_0030	FORET DOMANIALE DE SEDAN ET BOIS ASSOCIES AU NORD DE POURRU-AUX-BOIS ET DE FRANCHEVAL	Inventaire ZNIEFF	faible
08_AQUA_0034	LES VALLONS BOISES DE MATTON ET DE BANEL A MATTON-ET-CLEMENCY	Inventaire ZNIEFF	faible
08_AQUA_0041	VALLONS BOISES DU FOND DE NANTY ET DU BOIS DE PUILLY A WILLIERS ET PUILLY-ET-CHARBEAUX	Inventaire ZNIEFF	faible
08_AQUA_0051	BOIS ET ANCIENNES CARRIERES DE LA COTE DU BOIS EN VAL A CHARLEVILLE-MEZIERES	Inventaire ZNIEFF	moyen à fort
08_AQUA_0057	BOIS, PRAIRIES ET ETANGS AU NORD DE RIMOGNE ET D'HARCY	Inventaire ZNIEFF	faible
08_AQUA_0063	BALLASTIERES DES AYVELLES ET VILLERS-SEMEUSE	Inventaire ZNIEFF	faible
08_AQUA_0076	COTEAU DE MOTIMONT A DONCHERY	Inventaire ZNIEFF	faible
08_AQUA_0077	VALLEE DE LA MARCHE ET DU PAQUIS A AUFLANCE, MOIRY ET SAPOGNE-SUR-MARCHE	Inventaire ZNIEFF	faible
08_AQUA_0078	PRAIRIES ET BOIS DE LA VALLEE DE LA SORMONNE ENTRE LAVAL-MORENCY ET SORMONNE	Inventaire ZNIEFF	moyen à fort
08_AQUA_0079	PRAIRIES DE LA VALLEE DE LA SORMONNE ENTRE ETALLE ET LAVAL-MORENCY	Inventaire ZNIEFF	faible
08_AQUA_0089	CHATEAU DE MONTCORNET ET SES ENVIRONS	Inventaire ZNIEFF	faible
08_AQUA_0090	BOIS ET PRAIRIES DU RUISSEAU DE L'AUNOIS AU NORD-EST DE MESSINCOURT	Inventaire ZNIEFF	faible

Annexe 5

OCCUPATION DU SOL SUR LA ZONE AFFLEURANTE DE LA MASSE D'EAU FRB1G018



Annexe 6 Liste des sites BASOL

site	commune	activité	polluants présents dans le sol ou la nappe	impact sur les eaux souterraines	surveillance des eaux souterraines
EDF	Villers-Semeuse	M - Divers et services	BTEX-Cuivre-hydrocarbures-Plomb-Poly-chloro-biphényles (PCB)-solvants halogénés-Zinc	oui	0
LA FOULERIE	Carignan	J53 - Travail des métaux, chaudronnerie, poudres	Arsenic-Chrome-Cuivre-hydrocarbures-Nickel-Plomb-Zinc	oui	OUI
SCI de MESSEMPRE	Pure	0	Arsenic-BTEX, Hydrocarbures-Chrome-Cuivre-oui Déchets de métallurgie, résidus de goudrons/bitume/laminage, tapis/moquettes...- Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)-Nickel-Plomb-Zinc	oui	OUI
ATM ex : FICHET BAUCHE	Carignan	J53 - Travail des métaux, chaudronnerie, poudres	Hydrocarbures, TCE-hydrocarbures-Hydrocarbures/TCE-Manganèse-Poly-chloro-biphényles (PCB)-Zinc	oui	OUI
COLAS-HENIN	Margut	D13 - Dépôts de pétrole, produits dérivés ou gaz naturel	hydrocarbures	oui	0
PERIN combustible	Remilly-Aillicourt		BTEX, Hydrocarbures-Zinc	oui	OUI
SA combustibles villers-semeuze	Charleville-Mézières		Hydrocarbures	oui	OUI
FONDERIE L'UNION	Renwez	J - Sidérurgie, métallurgie, coke	Arsenic-fluorures-Nickel-Phénols-Zinc	oui	OUI
FRICHE MANIL	Vivier-au-Court	J5 - Fonderie et travail des métaux	Arsenic-Baryum-BTEX, Hydrocarbures-Cobalt-non Cuivre-Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)-Nickel-Plomb-Zinc	non	0
Cosse	Raucourt-et-Flaba	K5 - Récupération, dépôts de ferrailles	Arsenic-Cadmium-Cuivre-hydrocarbures-Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)-Toluene-Zinc	non	0
ANCIENNE USINE SIDERURGIQUE DE MICHEVILLE	VILLERUPT	J2 - Sidérurgie, première transformation	Arsenic-Cadmium-Chrome-Cuivre-Cyanures totaux-Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)-Ind. Hydr. Totaux-Nickel-Plomb-Zinc	oui	OUI
COKERIE DE MICHEVILLE	RUSSANGE		Baryum-BTEX-Cuivre-Cyanures totaux-Goudrons-Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)-Ind. Hydr. Totaux-Nickel-Plomb-présence de goudrons dans les sols-Zinc	oui	OUI

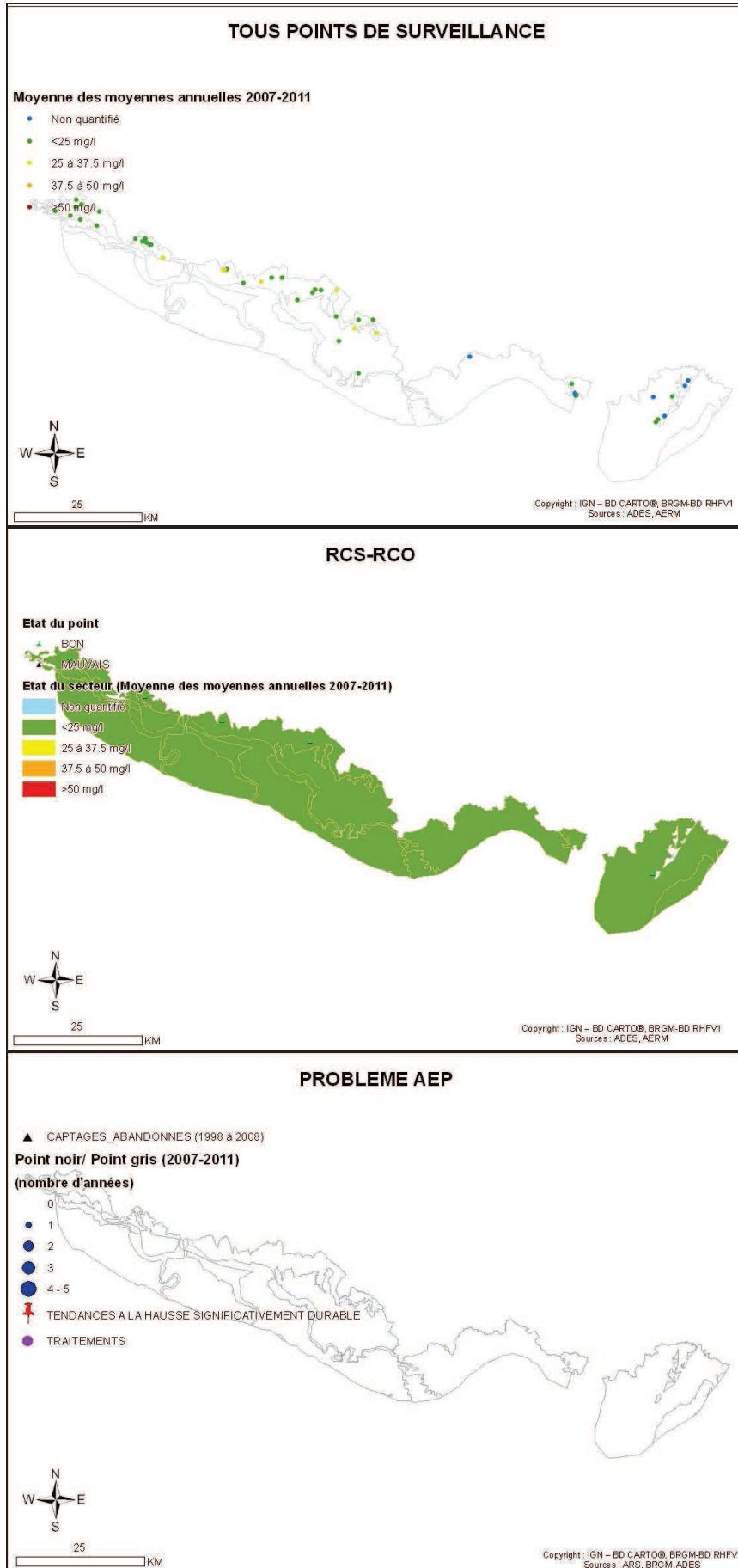
BASSIN A BOUES DU HAUT , USINE DE MICHEVILLE	RUSSANGE	K36 - Mise en décharge	Arsenic-Cadmium-Chrome-Cuivre-Cyanures totaux-Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)-Ind. Hydr. Totaux-Nickel-Plomb-Sulfates-Zinc	oui	OUI
--	----------	------------------------	--	-----	-----

Annexe 7
Liste des Installations de stockage de déchets dangereux et non dangereux (Décharges de classe II)

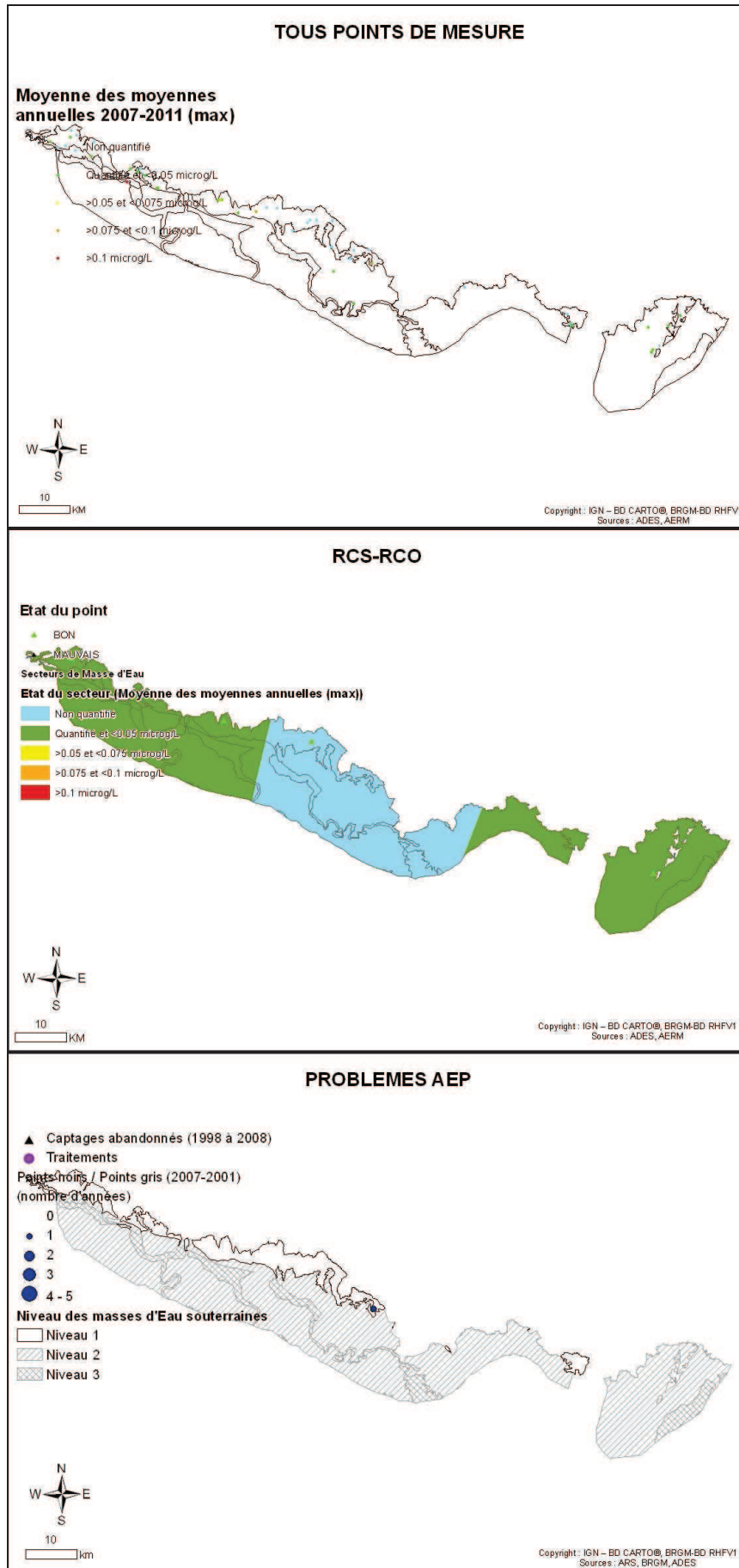
Aucune Donnée

Annexe 8

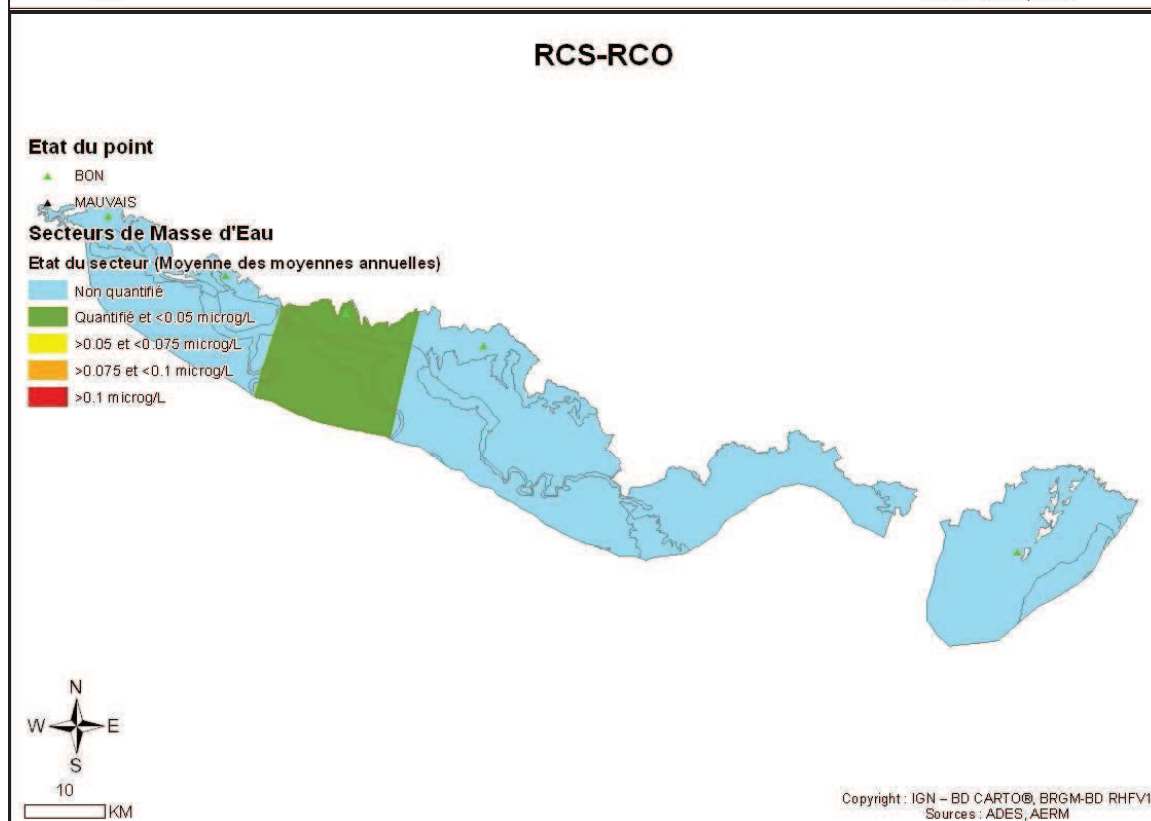
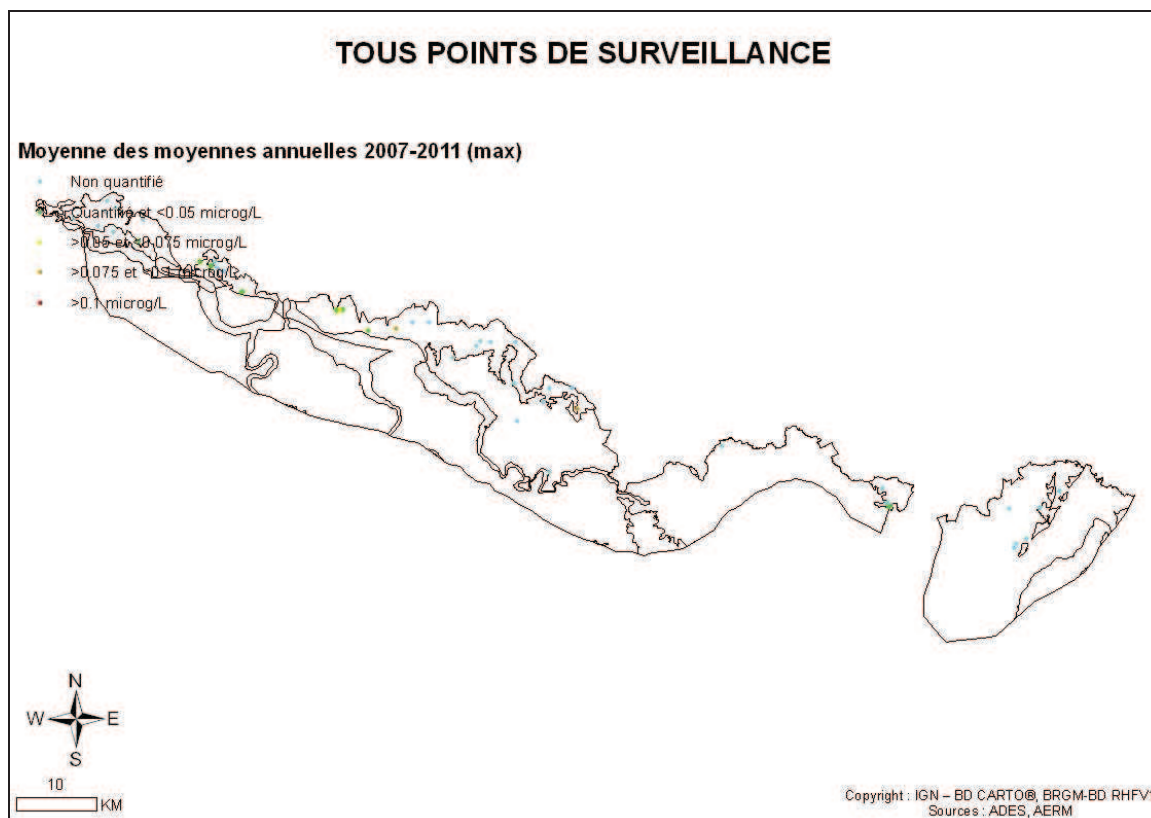
NITRATES FRB1G018



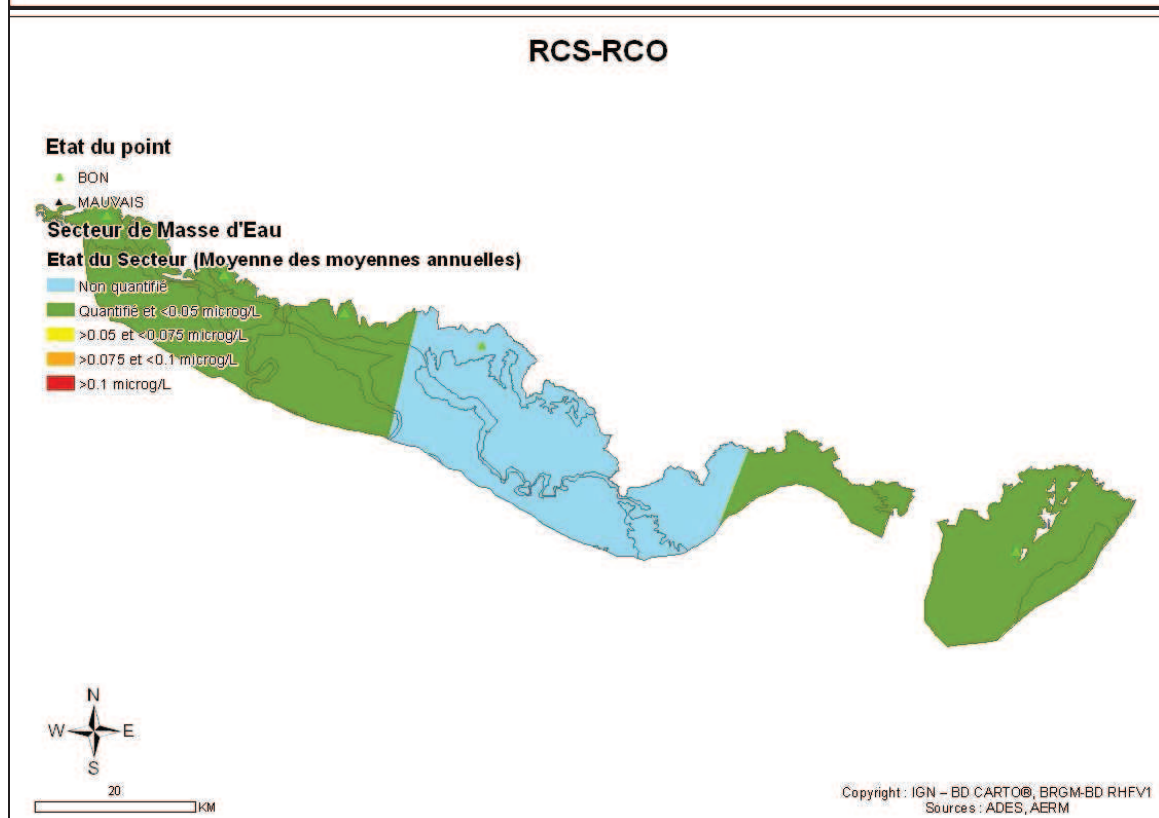
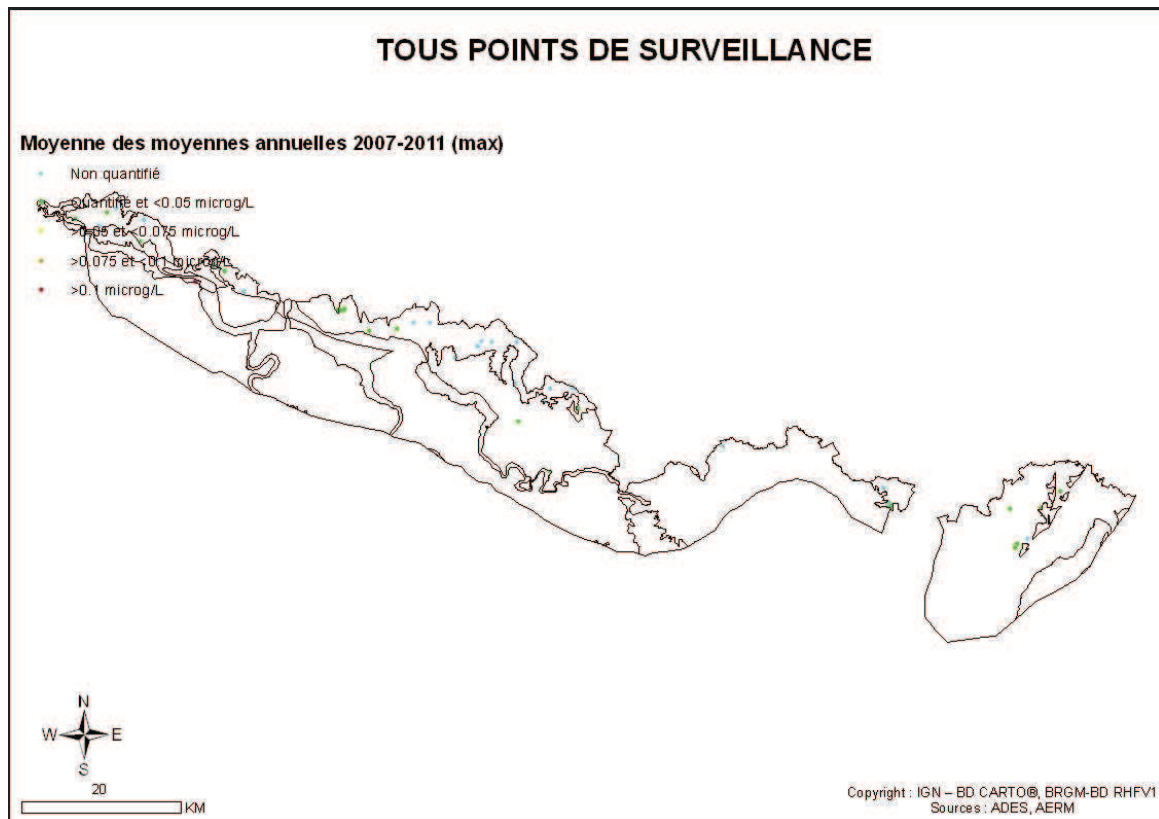
PESTICIDES FRB1G018



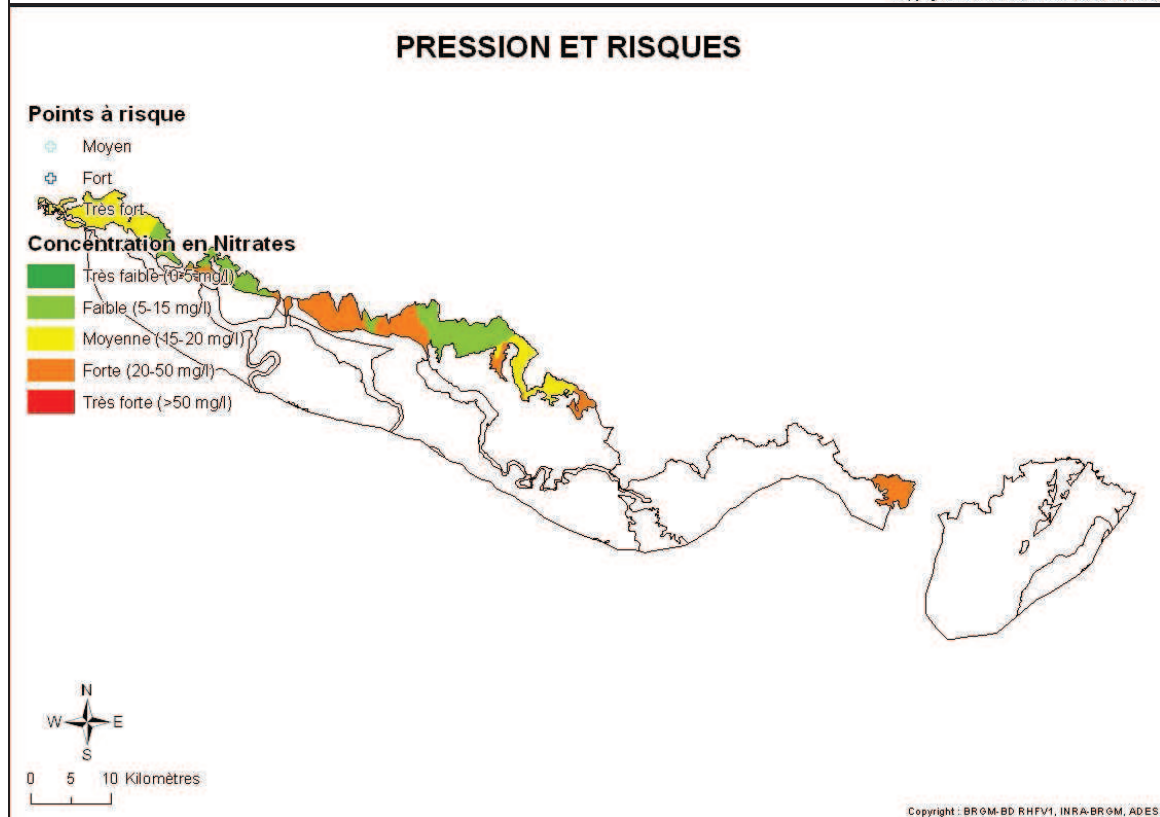
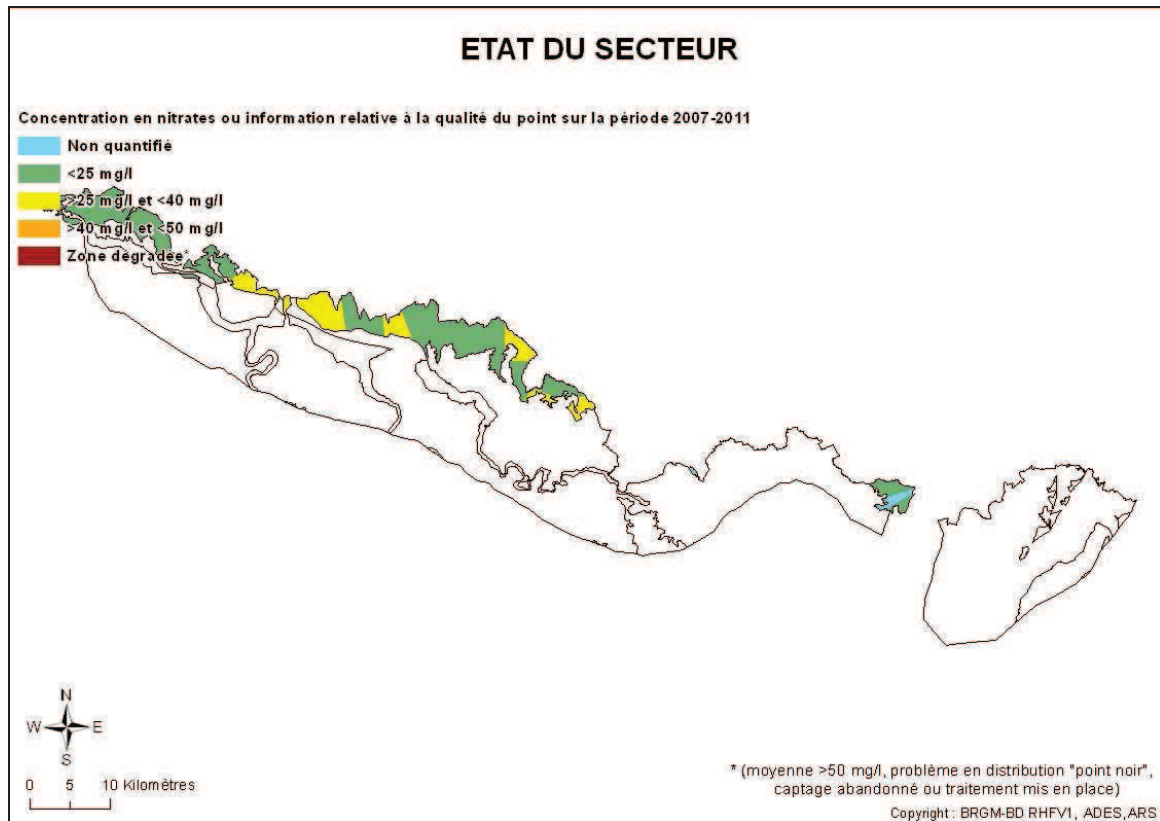
ATRAZINE ET METABOLITES FRB1G018



HORS ATRAZINE ET METABOLITES FRB1G018



NITRATES FRB1G018



PHYTOSANITAIRES FRB1G018

